

Turenne Investissement et les Fonds gérés par Turenne Capital prennent une participation majoritaire dans Capsule Technologie

Paris, le 28 juillet 2008 : Turenne Capital, à travers Turenne Investissement et plusieurs de ses fonds, a pris une participation majoritaire dans la société Capsule Technologie, dont 3,3 millions d'Euros pour Turenne Investissement, dans le cadre d'une opération de transmission et de capital développement aux côtés du management.

La société Capsule Technologie offre des solutions de connectivité entre les appareils biomédicaux et les systèmes d'information ou d'enregistrement de données en milieux hospitaliers. Créée en 1997, la Société est basée en France, à Paris, et aux Etats-Unis (Boston et Cincinnati). Elle réalise à ce jour la majeure partie de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis.

Capsule est déjà présent dans les hôpitaux américains les plus modernes. Ses solutions assurent une parfaite transmission des informations médicales issues des appareils de soin reliés à un patient vers le système d'informations médicales de l'hôpital. Elles évitent ainsi le recours au relevé manuel des données et permettent un gain de temps au personnel hospitalier, une parfaite fiabilité dans la transmission des informations et une meilleure réactivité en cas d'urgence.

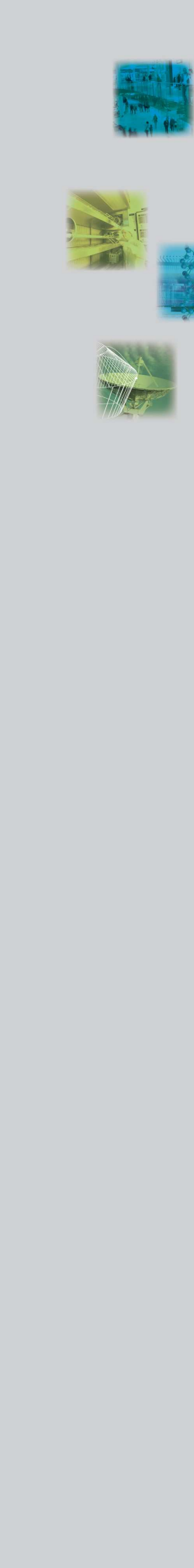
La société travaille en partenariat avec les plus grands constructeurs de matériel médical (comme Siemens, GE Healthcare, Baxter, Cardinal Health, Draeger, Spacelabs) ainsi que les plus grands éditeurs de logiciels de gestion hospitalière (comme Eclipsys, Epic ou Philips).

Comptant parmi les principaux acteurs sur ce marché aux Etats-Unis, Capsule Technologie a été récompensé en février dernier du « Global Technology Leadership Award » par Frost & Sullivan pour l'innovation de ses technologies.

Cette nouvelle opération vient confirmer le savoir-faire historique de Turenne Capital dans le domaine de la santé et en particulier dans des entreprises du secteur, ayant recours aux technologies de l'information les plus innovantes.

M. Arnaud Houette, Président de Capsule Technologie, se félicite « de cette association avec Turenne Capital qui va permettre à Capsule Technologie de maintenir sa position parmi les leaders aux Etats-Unis, d'accélérer son développement dans le reste du monde et de continuer à créer de nouveaux produits sur un marché en pleine expansion ».

Quentin Jacomet, Responsable d'investissements chez Turenne Capital, déclare : « Capsule Technologie est un exemple assez unique de réussite d'une PME française aux



Etats-Unis. Nous sommes très heureux d'accompagner Arnaud Houette et son équipe dans sa stratégie de développement à l'international ».

Ont participé à l'opération :

Conseil financier (cédants) : Lincoln International - Dominique Lecendreau, Géraud Estrangin, Alexandra Gidoin
Conseil juridique Investisseur : Didier & Levy - Me Philippe Didier
Conseil juridique Capsule : Pinot de Villechenon & Associés - Me Erwan Tostivint, Me Francis Pinot de Villechenon
Conseil juridique management : MBL Avocats - Me Nicolas Lecocq
Due-diligences comptables : JFI Expertise - Jean-François Inizan
Turenne Capital : Marc Meneau, Quentin Jacomet, François Picarle

A PROPOS DE CAPSULE TECHNOLOGIE

Capsule Technologie est le leader mondial des solutions d'interfaçage des appareils biomédicaux avec les systèmes d'information médicaux.

Créée en 1997, Capsule s'est imposée sur ce marché grâce à la qualité de ses solutions logicielles et matérielles, à son expertise unique des protocoles de communication en milieu hospitalier et grâce à ses solides partenariats avec les principaux fabricants d'appareils biomédicaux et les principaux acteurs des technologies de l'information médicale.

A PROPOS DE TURENNE INVESTISSEMENT

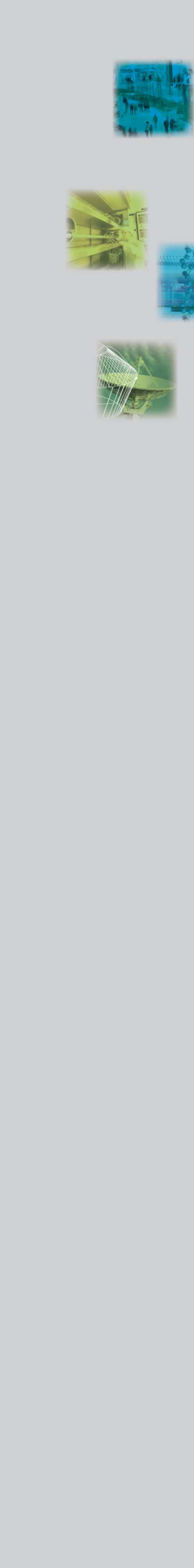
Turenne Investissement, société de capital développement créée par Turenne Capital, investit et désinvestit avec les Fonds gérés par Turenne Capital.

Turenne Investissement a vocation à accompagner – en tant que seul investisseur ou investisseur de référence – des PME en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO), dans les secteurs suivants : la santé, la distribution spécialisée, l'industrie innovante et les services. Les participations sont acquises avec un objectif de détention à moyen terme.

En se positionnant sur le segment du capital développement et des transmissions pour des PME en forte croissance et présentant une valeur d'entreprise inférieure à 100 millions € lors de l'investissement, Turenne Capital est devenu l'un des principaux acteurs indépendants sur ce marché.

A PROPOS DE TURENNE CAPITAL

Créée en 1999, Turenne Capital, société de capital développement indépendante gérant 330 M€, accompagne les chefs d'entreprise dans leurs opérations de croissance, à l'international et dans le cadre d'opérations de transmission. Turenne Capital investit dans tous types de secteurs d'activité, pour des montants compris entre 1 et 10 M€, essentiellement en capital développement, notamment dans la santé (Airox, Scient'x,



Technoflex), dans le e-commerce (Kelkoo, Mistergooddeal), dans les technologies de l'information (Avanquest), dans les services (Webhelp) et l'industrie (Pellenc).

En se positionnant sur le segment du capital développement et des transmissions pour des PME en forte croissance et présentant une valeur d'entreprise inférieure à 100 millions € lors de l'investissement, Turenne Capital est devenu l'un des principaux acteurs indépendants sur ce marché.

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR

Contact

Béatrice VERNET
Turenne Capital
Tél. : 01 53 43 03 03
bvernet@turennecapital.com

Relations Presse

Coralie VOGT
ACTUS Communication
Tél. : 01 53 67 35 79
cvogt@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaines mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*)

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations sus mentionnées.